



## INTERVENTION DES ELUS CGT au Comité Technique (CT) du 09/06/2020

### OBJET : RAPPORT 1 : PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

Mesdames, Messieurs,

A l'occasion des différentes commissions de travail dans le cadre du dialogue social concernant le sujet éminemment important, celui de la PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE, nous avons fait part d'exigences fortes en phase avec les attentes et les besoins des agents sur cette question.

Nous réclamions une participation financière du département autrement plus ambitieuse que la participation minimale que vous nous proposez encore aujourd'hui.

Force est de constater que nous n'avons pas été entendus.

Malgré un sujet sensible, celui de la santé, le Président propose des miettes une nouvelle fois à l'occasion de la révision de la participation employeur.

Faut-il rappeler que les agents de la fonction publique subissent année après année des réformes délétères qui impactent année après année leur pouvoir d'achat : gel du point d'indice, jour de carence, déroulement de carrière allongée, loi fonction publique régressive...etc etc etc.

Des miettes, toujours des miettes, pour vos agents du Conseil départemental Madame la Présidente ! Pourtant de l'argent il y en a.

Nous avons découvert par exemple dans la presse, que la collectivité a su débloquer 100 000 € pour offrir des vacances aux soignants. Pourquoi ne pas en débloquer pour vos agents sur cette question de la santé-prévoyance, alors même que nous avons tous connaissance de situations douloureuses de collègues malades et en difficulté financière faute de mutuelle ou de prévoyance ?

Rappelons-nous également l'augmentation du chèque-déjeuner que vous avez votée l'année dernière passant de 6.10 € à 6.90 € - une miette là encore ! Soit précisément une augmentation de la participation employeur de 0.48 centimes d'euro. Des miettes, toujours des miettes.

Après avoir répondu favorablement à la demande de la CGT pour l'octroi d'une prime aux assistants familiaux, s'agissant d'une prime « covid-19 », vous nous avez annoncé lors de la plénière du 28 mai, que vous verseriez également une prime « covid-19 » pour « certains » agents du département. Nous souhaiterions aujourd'hui en savoir davantage.

Vous connaissez notre avis sur le sujet. Nous craignons que cela participe à la division de nos collègues. Aussi, la transparence a minima de vos intentions participerait—peut-être — à la compréhension des agents sur le sujet.

Enfin, certains de vos agents dans nombre de directions ont répondu présent, tant en présentiel qu'en télétravail durant la crise sanitaire.

Nous avons alerté sur notre crainte d'une explosion de la masse de travail dès le confinement. Nous y sommes ! Tout particulièrement à la DGASH au sein des SDSEI et service de l'ASE.

Aussi, nous tenons - à nouveau - à l'exprimer ici afin que des mesures soient prises afin que nous répondions RAPIDEMENT ensemble aux collègues dont les conditions de travail se dégradent de façon conséquente, mais aussi afin de répondre aux usagers des services sociaux, les plus vulnérables étant toujours par la même les plus affectés.

Nous vous remercions.

Les élus CGT au Comité Technique

Sandra PEREIRA-OSTANEL

Eric FORCELLINO